

COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre adopte ses prévisions budgétaires 2019

Senneterre, le 17 décembre 2018. La Ville de Senneterre présente à la population les prévisions budgétaires pour l'année 2019. C'est un budget équilibré de 6 932 234 \$ que nous vous présentons ce soir, soit une augmentation de 3,5 % comparativement à celui de l'année 2018.

L'augmentation du budget est principalement due à des dépenses supplémentaires avec le service d'évaluation foncière ainsi qu'à des dépenses non récurrentes en lien avec l'organisation des festivités du 100^e anniversaire de la Ville célébré en 2019.

L'année 2019 est la première année d'un nouveau rôle d'évaluation foncière qui a été déposé le 30 octobre 2018. Par conséquent, la hausse d'évaluation permet à la municipalité de diminuer ses taux de la taxe foncière qui touche le secteur résidentiel. Le taux de base diminue de 0,01 \$ passant de 0,67 \$ à 0,66 \$ et le taux sur le service de la dette diminue de 0,06 \$ passant de 0,75 \$ à 0,69 \$ par 100 \$ d'évaluation. Au global, les taux fonciers du secteur urbain qui affectent le secteur résidentiel observent une diminution de 0,07 \$ par 100 \$ d'évaluation. Aucune taxe de service n'est touchée pour le secteur résidentiel.

Au global, pour une maison moyenne évaluée à 107 439 \$, les changements apportés à la taxation représentent une hausse de 11,58 \$, soit 0,5 % d'augmentation.

Également, une somme de 1 153 579 \$ sera consacrée au remboursement de la dette en 2019, soit l'équivalent de 16,64 % du budget total. Au 31 décembre 2018, la dette à long terme de la Ville s'élèvera à 8 615 634 \$, soit une hausse de 443 747 \$ par rapport à 2017. La hausse est due aux travaux de changement des compresseurs au curling ainsi qu'aux travaux de prolongation de la rue Joseph-Gagné pour desservir la nouvelle résidence pour personnes âgées.



À l'aide de ce budget, les dossiers que le conseil municipal entend prioriser et mettre de l'avant pour l'année 2019 sont :

- Procéder à une réfection de la bibliothèque intermunicipale et instaurer la gratuité d'accès à tous;
- Améliorer les installations du skate-parc par l'ajout d'éclairage, une nouvelle surface ainsi qu'un nouveau module qui sera choisi par les jeunes utilisateurs;
- Continuer à supporter la Fabrique St-Paul afin de consolider le patrimoine bâti qu'est l'église et d'en faire un lieu multifonctionnel, principalement dédié à la culture;
- Faire du sommet du Mont-Bell une place touristique importante, de par son site d'observation et par l'aménagement d'une fresque gigantesque représentant la vocation historique du site;
- Supporter le Comité du 100^e anniversaire dans la réalisation des festivités tout au long de l'année;
- Continuer la mise en place du projet de construction d'une piscine neuve à l'École secondaire La Concorde en partenariat avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- Continuer à supporter le Club Optimiste dans la réalisation d'un bloc sanitaire et d'un parc à jeux d'eau au parc Optimiste;
- Continuer à supporter Senneterre à pied dans l'aménagement de sentiers permanents d'été au Mont-Bell;
- Effectuer l'inauguration officielle et la nomination du bâtiment qui héberge le Club de curling et le Club de ski de fond;
- Supporter le Centre d'entraide et d'amitié autochtone dans son projet d'aménagement de lieu d'hébergement dédié à leurs aînés;
- Terminer les travaux de voirie en milieu urbain entamés sur plusieurs tronçons de rue, notamment :
 - 6^e Rue Ouest, entre la 7^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 9^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
 - 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 11^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 10^e Avenue;
- Effectuer la réfection du chemin du 9^e-Rang entre la montée Saint-Louis et l'accès au Club de golf A.R.C.N. en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- Continuer à renouveler le parc de matériel roulant en procédant à l'acquisition, notamment, d'une chargeuse sur roues, d'une souffleuse à neige et d'une surfaceuse à glace pour le Centre sportif André-Dubé.

Les membres du conseil municipal, ainsi que les employés municipaux, s'associent au maire pour souhaiter à toute la population de Senneterre un joyeux temps des fêtes et une excellente année 2019.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca